

# Anor infos



LA VIE LOCALE  
ASSOCIATIVE P. 9  
L'Histoire du football  
Anorien



FESTIVITÉS  
DU 1<sup>ER</sup> MAI P. 19  
Fête du travail



## > DOSSIER

L'espace Services Publics  
de la Mairie d'Anor.... P.10-11





Le mot du Maire	page 3
Etat Civil	page 4
Extraits des Conseils Municipaux	pages 5 à 7
Réceptions - Mises à l'honneur	page 8
La Vie Locale Associative	page 9
Le Dossier	pages 10 à 11
Information Population	page 12
Equipements - Aménagements	page 13
Travaux - Réalisations	pages 14 à 15
Jeunesse	page 16
CCAS - Solidarité	page 17
Festivités passées	pages 18 à 19
Festivités à venir	page 20



## PRATIQUE

### • Mairie

5 et 5 Bis, Rue Léo Lagrange B.P. 3 - 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 51 11 - Télécopie : 03 27 59 55 11  
 Site internet : [www.anor.fr](http://www.anor.fr) - Contact mail : [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr)  
 Ouverture : Lundi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
 Mardi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
 En raison des congés annuels, la Mairie sera **fermée** au public **tous les après-midi durant la période du mois d'août**.  
 Retrouvez toute l'actualité et la vie du Territoire sur le portail [www.cc-actionpaysdefourmies.fr](http://www.cc-actionpaysdefourmies.fr), et consultez les informations de la Ville d'Anor.

### • Bibliothèque Municipale - Médiathèque :

36 Rue Pasteur 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 74 68  
 Contact mail : [contact-bibliotheque@anor.fr](mailto:contact-bibliotheque@anor.fr)  
 Ouverture : Mardi et Vendredi de 16h00 à 18h00  
 Mercredi de 14h30 à 19h00, Jeudi de 16h30 à 18h00  
 Samedi de 14h00 à 16h00.

### • Ouvertures / Fermetures des commerces en période estivale :

**Boulangerie RENAUX** (Rue de Trélon) : Fermeture du 10 au 31 août 2009 inclus (sous réserve de modification)  
**Boulangerie GAIGNIERES** (Rue Pasteur) : Ouverte tout l'été (sauf le mercredi)  
**Boucherie HAMEL** : Ouverte tout l'été  
**Tabac/Presse Le Brazza** (Rue Pasteur) : Ouvert tout l'été (sauf le mardi après-midi)  
**Pharmacie FRISQUE-GOMET** : Fermeture du 17 au 23 août 2009 inclus  
**SHOPI** : Ouvert tout l'été

### • Syndicat d'Initiative d'Anor et du Pays d'Oise :

La Malterie - Espace Michel Vanderplancke  
 16 Rue du Général de Gaulle 59186 ANOR  
 Tél. : 03 27 59 57 69  
 Site : [www.si-anor.com](http://www.si-anor.com) - Contact mail : [contact@si-anor.com](mailto:contact@si-anor.com)  
 Ouverture : du Lundi au Samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

### • ALSH d'été :

Organisé du 6 au 31 juillet 2009 inclus au Centre « Les P'tites Canailles » Rue Pasteur (Bibliothèque).  
 Destiné aux enfants de 4 à 12 ans.  
 Horaires : de 09h00 à 17h00  
 Renseignements auprès de l'accueil de la Mairie ou au 03.27.59.51.11.

### • A noter sur votre agenda :

Comme chaque année le Département du Nord organise des sorties découvertes gratuites sur les espaces naturels départementaux et les itinéraires de randonnée inscrits au Plan Départemental.

Au programme des rendez-vous Nature 2009 :

#### Dimanche 12 juillet 2009

Circuit des Forges d'Anor - « les éléments naturels, source d'inspiration »

AUBÉPINE - 14h00 - Place de l'Église à Anor

Durée : 2h30



## MESDAMES, MESSIEURS, CHERS ANORIENS,

**V**oici un an que vous avez accordé votre confiance à notre nouvelle équipe municipale. Depuis nous agissons pour notre village.

Depuis quelques mois, les travaux programmés par la précédente municipalité, validés par la nouvelle, sortent de terre.



Cela occasionne certains petits désagréments: je remercie tout particulièrement l'ensemble des riverains du pont de la rue Gabriel Péri pour leur patience et leur tolérance.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que nous sommes en pleine crise mondiale; il ne se passe pas une journée sans que nous ne recevions une ou plusieurs demandes d'emplois. Seule, notre Commune ne peut malheureusement pas résoudre le malaise social que nous subissons. **Les demandeurs d'emploi peuvent maintenant, grâce à la borne visio-conférence,** dialoguer de la Mairie avec les services du Pôle-emploi. Nous mettons tout en œuvre pour les épauler et les accompagner. **Soyons plus solidaires et évoluons vers plus de justice sociale.**

“ Les travaux programmés... sortent de terre ”

Dans les prochaines semaines, vous verrez le fleurissement de notre village modifié; Espérons que le travail des jeunes de l'IMPRO de Fourmies et de l'équipe des Espaces verts de la commune soit respecté. Nous sommes reconnaissant pour le travail accompli par l'ensemble des salariés de la collectivité.

**Contrairement à certaines rumeurs,** le Conseil Municipal a, **par une décision unanime,** maintenu les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières (bâties et non bâties) à l'identique: **pas d'augmentation cette année!**

Ce nouveau bulletin est le fruit d'un travail collectif. Je remercie toutes les personnes qui donnent de leur temps pour son élaboration et j'espère que vous apprécierez votre journal municipal; Notre effort d'information à votre égard se poursuit via le site internet de la ville : [www.anor.fr](http://www.anor.fr).

Restant à votre écoute,

Le Maire,  
**Joëlle BOUTTEFEUX**





## ★ Bienvenue à

(novembre 2008 à avril 2009)

05/11/2008

• Dunkan DETOURBE

10/11/2008

• Axel PETITJEAN

21/11/2008

• Jules CLÉMENT

26/11/2008

• Océane HAUTION

29/11/2008

• Lilou ROCHE

04/12/2008

• Imilie WATTIGNY

15/12/2008

• Stessy MÉHAUT

16/12/2008

• Aymerik LAMRANI

18/01/2009

• Sofian PUAUD

18/01/2009

• Justine JEAUMART

19/01/2009

• Chléa LARZILLIÈRE

27/01/2009

• Esteban BOUMEDIENNE

06/02/2009

• Evan ASSET

12/02/2009

• Jules LORENZ

16/02/2009

• Maëlyne IDE

20/02/2009

• Esteban DUSSART

20/02/2009

• Arthur DERAY

26/02/2009

• Gabriel WITWICKI

03/03/2009

• Jean-Philippe DUSSART

06/03/2009

• David-Junior TORLET

16/03/2009

• Aurélya DELAPORTE

23/03/2009

• Gabrielle WAUTHIER

25/03/2009

• Alice HARBONNIER

08/04/2009

• Maëlys BORGNIET

16/04/2009

• Ornella DANIELE

27/04/2009

• Léa HUBERT-SPILMONT



## ★ Nos condoléances aux familles et amis de

04/11/2008

Henri LEGRU

11/11/2008

Louis LEFEVRE

11/11/2008

Maurice LEVAUX

24/11/2008

Marie HARDY *Veuve ARON*

16/12/2008

Marcel HERNIGOU

28/12/2008

Hélène VERTE *Veuve ROMAIN*

01/01/2009

Rolande MORELLE *Veuve BITAILLE*

02/01/2009

Geneviève PHILIPPE *Veuve DRAPIER*

05/01/2009

Yannick DUCHESNE

06/01/2009

Arlette GILLOTEAUX *Veuve NOUZET*

08/01/2009

Jean-Luc LORIETTE

17/01/2009

Armand BOULENGER

24/03/2009

René DHAMELINCOURT

12/04/2009

Daniel GOMET

25/04/2009

Roselyne DEHUE *Épouse GUÉRIN*

26/04/2009

Marcelle DÉCAUDIN *Veuve PAPON*

## ★ Nous célébrons les Noces de D'Or (50 ans de mariage) de

**Monsieur et Madame Gérard LOUVET**

12 avril 2009

Le 12 avril 2009, Madame Joëlle BOUTTEFEUX, Maire d'Anor, a célébré les Noces d'Or de Monsieur et Madame Gérard LOUVET.

Monsieur et Madame LOUVET se sont mariés le 02 avril 1959 à ETROEUNGT (Nord). De cette union sont nés 3 enfants, 2 garçons et 1 fille : Bernard 49 ans, Guy 43 ans et Florence 35 ans. Ils sont les heureux grands-parents de 8 petits-enfants.

Monsieur Gérard LOUVET, âgé de 75 ans, est parti, dès l'âge de 3 ans, vivre avec ses parents, ses frères et sœurs, à Clairfontaine. Il effectua par la suite son service militaire, ses classes en Allemagne et est revenu à Fontainebleau

où il a effectué 30 mois de service.

Madame Bernadette LOUVET née LOBET, âgée de 74 ans, a passé son enfance à Etroeungt, au Hameau de « Cantraine », à la ferme de ses parents avec ses frères et sœurs.

Monsieur et Madame LOUVET, anciens exploitants agricoles, sont venus, à l'heure de la retraite, s'installer à Anor en 1996 où ils vivent des jours paisibles.

Ils ont souhaité se remarier en présence de leur famille et de leurs témoins Monsieur Raymond LOUVET et Monsieur Pierre VANDERSTEENE.





# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL...

Les textes ci-dessous sont une synthèse des principales décisions du Conseil Municipal. Si vous souhaitez obtenir l'intégralité des procès-verbaux des Conseils Municipaux, il est possible de les consulter en ligne sur le site <http://www.cc-actionpaysdefourmies.fr> (Rubrique Anor - Mairie - Le Conseil - Les comptes-rendus), affichés à l'extérieur de la Mairie ou sur demande auprès du Secrétariat Général.

## Séance du 13 Décembre 2008 (extrait)

### • Des travaux d'enfouissement et d'éclairage public entre le futur Giratoire et le Pont

*La Commune demande des subventions...*

Coût estimé des travaux : 663.663 € ht. Les Conseillers Municipaux ont décidé de solliciter deux subventions complémentaires pour financer les importants travaux d'enfouissement des réseaux basse tension, télécom et éclairage public au-delà de la participation du Conseil Général du Nord qui est acquise pour 237.500 €. Le Syndicat d'Electricité d'Avesnes-sur-Helpe est sollicité à hauteur de 115.370 € et l'Etat 101.947 €.

L'opération concerne l'ensemble de la rue Gabriel Péri de l'entrée de la Commune après la forêt jusqu'au

futur giratoire à la Cloche d'Or.

### • Moyens modernes de paiement

*La Commune se modernise... ses moyens de paiement aussi !*

Après la possibilité de payer en ligne les repas de la Restauration Scolaire et de l'Accueil de Loisirs dès 2009, les Conseillers Municipaux viennent d'autoriser la mise en recouvrement de recettes par voie de prélèvement automatique pour les personnes qui le souhaiteront.

Si vous êtes intéressé par ce mode de paiement, veuillez vous rapprocher des services de la Mairie.

### • Tarifications Municipales

*Un tarif dégressif adapté aux familles nombreuses...*

Les Conseillers Municipaux ont décidé de mettre en place un tarif dégressif pour les familles ayant plusieurs enfants pour l'accueil de loisirs afin de faire profiter au plus grand nombre d'enfants toutes les nombreuses

	Tarif	Economie
1 <sup>er</sup> enfant	100 %	/
2 <sup>ème</sup> enfant	80 %	20 %
3 <sup>ème</sup> enfant et +	50 %	50 %

activités proposées tous les mercredis, petites vacances et vacances d'été (cinéma, piscine, jeux, journée à la mer...).

### • Terrain Impasse Saint Sauveur

*Les riverains de l'Impasse pourront bientôt faire leur demi-tour en toute sécurité...*

La Commune vient d'acquérir les parcelles de terrain appartenant à Monsieur et Madame MAES situés à l'Impasse Saint Sauveur.

L'aménagement qui a été réalisé il y a quelques années par la Commune afin de permettre aux riverains d'effectuer leur demi-tour dans de bonnes conditions pourra être maintenu.

### • Action, Fourmies et Environs

*Contingent d'incendie et de secours: ce n'est plus la Ville...*

A compter de 2009, c'est la Communauté de Communes qui sera compétente pour le contingent d'incendie et de secours en lieu et place de la Commune. Pas d'incidence particulière pour la Commune, mais la Communauté de Communes optimisera sa DGF grâce à ce transfert.



*En bref... les autres décisions prises lors de la séance du 13 décembre 2008.*

*Consultation du procès verbal complet sur simple demande en Mairie ou sur le site internet de la Commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr)*

Finances communales: Adoption de la décision modificative n° 3 apporter au budget de l'exercice 2008, Attribution subvention exceptionnelle pour la Restauration de la Chapelle de la Maison des Enfants, Indemnités de conseil au Receveur Municipal.

Marchés Publics: Avenant n°1 pour le Marché rue de Momignies.

Personnel Communal: Prime de fin d'année 2009, Modification du tableau des emplois permanents du Personnel Communal, FNASS: Renouvellement de la bonification de l'épargne chèques-vacances.

Administration générale: Atelier Santé, Quinzaine du Conte Cantonal 2008.

Amélioration de l'habitat: OPAH - Primes Municipales.

Syndicats et organismes: SIDEN et SIAN : désignation d'un grand électeur au collège électoral pour la compétence eau potable et industrielle.



## Séance du 5 Mars 2009 (extrait)

### • 480.000 €uros: c'est le résultat excédentaire de 2008

*L'excédent et l'affectation du résultat de 2008 ont été votés*

Le résultat global de l'exercice 2008 est excédentaire de 480 k€ et provient de la différence entre l'excédent de la section de fonctionnement de 780 k€ et le déficit de la section d'investissement de 300 k€.

Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'affecter une somme de 537 k€ à la section de fonctionnement de l'exercice 2009.

### • Promesse électorale tenue

*La garderie du matin est gratuite...*

Chose promise, chose due, le Conseil Municipal a voté la gratuité de la garderie de l'ensemble des écoles le matin pour les enfants dont les deux parents travaillent ainsi que toutes personnes pouvant fournir un justificatif. *Pour plus de détails se renseigner en Mairie...*

### • Opération d'acquisition-réhabilitation des 2 et 4 Rue du Maréchal Foch

*Un coup de pouce nécessaire...*

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire, le Conseil Municipal a décidé de voter une subvention de 16.000 € à la SA d'HLM l'Avesnoise pour y réaliser la réhabilitation de 2 logements. Le garage servant d'affichage sauvage sera détruit, les logements réhabilités et la façade de l'immeuble refaite.

### • Le Café le SNOOKER va ré-ouvrir !

*La Commune a racheté la licence IV et le matériel...*



Pour favoriser la reprise de ce commerce, la Commune s'est positionnée pour acquérir la licence et le matériel suite au redressement judiciaire.

Sollicitée par Mr et Mme BASTIEN, repreneurs et pour leur offrir les meilleures conditions de démarrage, le Conseil Municipal a décidé de revendre le matériel au même prix et s'est engagé à revendre la licence IV

dès acquisition de l'immeuble. Une bonne nouvelle...

### • L'Ecole du Petit Verger, une autre bonne nouvelle...

*Une classe ouverte...*

L'Inspecteur de l'Académie de Lille a confirmé par courrier l'ouverture d'un poste à la rentrée 2009.

### • Terrains et Garages Rue du Petit Canton

*Une acquisition nécessaire...*

Pour permettre de régler les problèmes de circulation et de stationnement dans cette rue exiguë, la Commune vient d'acheter pour 16.500 € les terrains et les garages appartenants aux Aciéries et Forges d'Anor. Des aménagements seront donc réalisés en 2009 pour améliorer les conditions de confort des usagers de cette voirie.

### • Centre de Loisirs

*Nouveaux mobiliers et matériels en perspective...*

La Commune a également sollicité la CAF pour l'équipement de nouveau matériel et mobilier pour l'amélioration du confort des enfants fréquentant le Centre de Loisirs.



*En bref... les autres décisions prises lors de la séance du 5 mars 2009.*

**Finances communales:** Modification des tarifs cimetière, Convention pour l'application du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA, Attribution d'une subvention exceptionnelle pour les Boucles Cyclistes du Canton de Trélon dans le cadre de l'organisation du Challenge National Juniors, Dépôt d'un dossier de demande de financement auprès de la CAF pour le Centre de Loisirs, ONF acceptation du programme de travaux sylvicoles 2009 sur les parcelles de bois communaux, CUCS validation du programme d'actions de la Ville d'Anor et sollicitation financière de l'Etat, Avance de subvention pour le CCAS.

**Domaine et Patrimoine Communal:** Gardiennage de l'Eglise fixation de l'indemnité pour 2009, Association Univers Inverse décision de principe pour la mise à disposition d'un terrain à l'euro symbolique situé Espace F. Mitterrand, Désignation des bénéficiaires des ventes d'herbes pour 2009, Acquisition de la rue du Tissage à l'euro symbolique à la SA d'HLM l'Avesnoise.

**Délégation de pouvoirs:** Pouvoirs délégués au Maire - modification du 4<sup>o</sup> point relatif aux marchés publics suite à la parution d'un nouveau décret.

**Personnel Communal:** Adhésion au service de Médecine professionnelle et préventive du Centre de Gestion, Mutuelle Nationale. Territoriale-participation au contrat de maintien de salaire souscrit par les agents, Adhésion à la convention relative aux missions d'inspection-conseil en matière d'hygiène et de sécurité au travail du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Nord. Amélioration de l'habitat: OPAH - Attribution des Primes Municipales.

**Motions:** Motion de soutien à l'ONF, Motion contre la réforme de l'architecture institutionnelle Française.



## Séance du 27 Mars 2009 (extrait)

### • Pas d'augmentation d'impôt

*Les taux des 3 taxes ménages resteront identiques*

C'est une décision unanime de l'ensemble des Conseillers Municipaux qui ont reconduit à l'identique les taux de la Taxe d'Habitation et des Taxes Foncières (bâties et non bâties). Pas de progression donc cette année.

### • Un budget de près de 6 M d'€ voté

*Investir : le maître mot de 2009 !*

La maîtrise des dépenses de fonctionnement était encore à l'ordre du jour lors du vote du budget avec une réduction de 2,51 % des dépenses de fonctionnement pour 2009 soit un budget de 2.814.200 €.

Du côté de l'investissement, c'est l'inverse, les Conseillers Municipaux ont décidé cette année de porter un effort tout particulier pour l'investissement à hauteur de 3.108.600 €. Au titre des opérations les plus importantes citons, la construction du Dojo et l'opération d'enfouissement des réseaux et d'éclairage public de l'entrée de la Commune jusqu'au futur giratoire de la Cloche d'Or.

La volonté d'investissement est particulièrement importante comparée à d'autres collectivités puisque la section d'investissement est supérieure à la section de fonctionnement.

### • Marché négocié : Dojo

*Début des travaux...*

Après négociation des différentes offres, le Conseil Municipal vient d'attribuer 8 des 9 lots de travaux nécessaires à la construction du Dojo pour un montant total de 598.268,62 € ht. Le commencement des travaux est prévu pour le 15 mai prochain.

### • Les courts de tennis ré ouverts au 1<sup>er</sup> avril

*Le règlement intérieur et les tarifs d'abonnement ont été approuvés...*



Dès le 1<sup>er</sup> avril, les amoureux de la balle jaune pourront s'adonner à leur sport favori après signature du règlement intérieur et versement de l'abonnement, ils pourront accéder aux deux courts extérieurs de tennis du Parc DEPRET. L'abonnement du 01/04 au 31/10 pour les - de 18 ans (étudiants - demandeurs d'emploi et Rmistes) est de 30 € et pour les + de 18 ans et de 40 €. Pour l'abonnement été et autre renseignement contacter la Mairie.

### • La Commune achète le Cabinet Médical

*Pour permettre la poursuite de l'accès aux soins*

Pour offrir de bonnes conditions d'exercice de la médecine et attirer de nouveaux médecins, la Commune vient de décider l'acquisition du cabinet médical du Docteur FERRAZ rue pasteur.

La Commune mettra à disposition gracieuse le cabinet aux médecins qui s'engageront en contre partie de l'exercice de la médecine à Anor durant au moins 3 ans.

### • Opération Façade, c'est parti !

*Les 5 premières primes ont été attribuées*

Depuis la décision de renouvellement de l'opération pluriannuelle de rénovation de façades 2009-2011, la Commune vient d'attribuer 14.751 € aux 5 premiers dossiers.



*En bref... les autres décisions prises lors de la séance du 27 mars 2009.*

Finances communales: Attribution du montant global pour les subventions aux Associations Anoriennes et organismes extérieurs (avance votée pour 2 associations) - Attribution de la subvention de fonctionnement au CCAS pour l'exercice 2009 - Instauration de nouveaux tarifs pour les photocopies - Ajustement de tarifs pour les interventions des Services Techniques - Demande de subvention Fonds Départemental de Solidarité Territoriale auprès du Conseil Général du Nord (réfection de la VC 122 dite rue de la Réserve) - Garantie financière Communale à la SA d'HLM l'Avesnoise pour la construction de 5 logements individuels et 4 garages rue Gabriel Péri et rue du Tissage.

Domaine et Patrimoine Communal: Terrains rue du Maka acquisition des parcelles C17 et C18 appartenant à Mme PERLAUT - Lotissement Communal Allée des Mésanges vente du lot n°4 à Mr Michel ZUKOWSKI - Portage foncier : Anor Centre Ville une convention opérationnelle avec l'EPF.

Marchés publics: RD 156 rue de Momignies avenant n° 2 au lot n° 2 à la société STPA.

Personnel Communal: Modification des modalités de la prime municipale - CLSH fixation de la rémunération des intervenants - Recensement des ACMO la création de la fonction d'Agents chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.

EPCI, Syndicats et Organismes: Préfecture DRDAF pour la désignation d'un maître d'ouvrage pour les travaux connexes à l'aménagement foncier - Action Fourmies et Environs pour la désignation de 2 membres à la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées.

Suivi des subventions: les versements.

Informations - Remerciements - Questions diverses



## Mises à l'honneur

La Municipalité d'Anor a mis à l'honneur les Jeunes Anoriens ayant obtenu un diplôme scolaire ou universitaire. Ce coup de projecteur particulier valorise leurs brillants résultats. Nous pouvons être fiers de leur réussite et nous leur adressons toutes nos félicitations. Bravo :



### BREVET DES COLLÈGES

BARRAUD Ophélie  
 BASTAERT Simon  
 BOROWIEC Caroline  
 CARDON Marion (mention Assez bien)  
 CHAUDRON Ludovic  
 COUPAIN Marine (mention Assez bien)  
 DANLOUX Florent (mention Très bien)  
 DEHOEST Jimmy (mention Bien)  
 DELAPLACE Sophie  
 DELCAMPE Julie  
 FOSTIER Alexia  
 FRENOS Estelle  
 HALLANT Mathilde (mention Très bien)  
 HINYOT Julien (mention Assez bien)  
 LACOCHE Sébastien  
 LECERF Clément (mention Assez bien)  
 OUVIER Axelle  
 PAYEN Benoît  
 REBBANI Malika  
 RISBOURG Manon  
 SEDLAK Jennifer  
 VIEVILLE Margaux  
 VINCENT Perrine (mention Très bien)  
 WAROCQUIER Benjamin (mention Assez bien)

### C.A.P.

DAUBERCIES Lucie (CAP Prothésiste dentaire)  
 GUERIN Jessica  
 LORDEREAU Dany (CAP Boucherie)

### B.E.P.

ANTOINE Céline (BEP Métiers du Secrétariat)  
 CARLIN Gwendoline (BEP Métiers du Secrétariat)  
 CARPENTIER Marine (BEP Métiers du Secrétariat)  
 DEBUCQUET Aurélie (BEP Métiers de la Comptabilité)  
 DEJARDIN Mathieu (BEP Services aux personnes)  
 DESTRES Alexandre (BEP Bois et matériaux associés)  
 FAYOLA Jérémy (BEP Hôtellerie-Restauration)  
 FONTAINE Sibylline (BEP Services aux personnes)  
 HINYOT Claudine (BEP Vente en VAE)  
 HINYOT Julia (BEP Hôtellerie-Restauration + salle)  
 LEVIEUX Damien (BEP Hôtellerie-Restauration)  
 NICAISE Aurélie (BEP Vente Action Marchande)  
 PEELMAN Mandy (BEP Métiers du Secrétariat)

### BACCALAURÉAT

BASTAERT Alice (Bac L)  
 CAPELLE Elodie  
 CHAUDRON Loïc (Bac STI)  
 CUVELIER Emmanuelle (Bac Economique et Social)  
 CZAYKOWSKI Florent  
 DEFEVER Anthony (Bac STI)  
 DEGARDIN Hélène (Bac Pro Service proximité et vie sociale)  
 DONNEE Gaëlle  
 DUCROCQ Dillan (Bac STG)  
 HAMANG Anne-Laure (Bac Economique et Social)  
 MAREE Gaëtan (Bac Economique et Social)  
 OUVIER Alexia (Bac Economique et Social)  
 PECQUERIE Clémence (Bac S option Sciences de l'Ingénieur) mention assez bien

SANGLIER Jérôme (Bac STG)  
 THIEBAUT Marie (Bac STG)  
 TOSAKI Michel (Bac SMS)  
 WAROQUIER Dominica (Bac STG)

### B.T.S.

HARDY Matthieu (BTS ATI)

### LICENCE

DEJARDIN Clément (Licence Gestion productive industrielle)  
 HURLBLAIN Angélique (Licence de mathématiques)  
 MAYEUR Cindy (Licence de sciences et technologies)  
 RUBENS François-Mathieu (Licence Urbanisme aménagement environnement)



### DIPLOME D'INGENIEUR GRADE DE MASTER

DEPRET Lucie (Master 1 Droit privé et sciences criminelles)  
 DOBBELSTEIN David (Master en Ingénierie de la chimie et des matériaux)  
 SALENGROS Céline (Master Neuropsychologie)

### ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

MAYEUR Eddy

## Classement du Concours des Maisons garnies de Noël 2008

- 1 – WILLIAME Vincent
- 2 – WAROQUIER Vincent
- 3 – WAROQUIER Joël
- 4 – BROUWERS Laura
- 5 – DELACROIX James
- 6 – BOURGEOIS Didier
- 7 – COLLIGNON Sylvie
- 8 – PETITJEAN Guillaume
- 9 – FOSTIER-JACQUET Anne-Marie
- 10 – WATTIGNY Michèle
- 11 – SAUTIERE Marie-Pierre
- 12 – BLANCHARD Liliane
- 13 – BLANCHARD Olivier

- 14 – JEAN David
- 15 – MUNY Angélique
- 16 – CARION Jean-Michel
- 17 – GUÉRIN Frédéric



- 18 – LACOCHE Patrice
- 19 – BOURGEOIS Déborah
- 20 – MAYEUR Jean-Pierre
- 21 – LAFOREST Jean-Claude
- 22 – VILLERMOIS Carmen
- 23 – VANDIN Jean-Marc
- 24 – BOUDIN Paulette
- 25 – COLLET Joël
- 26 – DAUBERCIES Philippe
- 27 – BOUTTEFEUX Marie-Thérèse
- 28 – GUERIT Jean
- 29 – HAUSSARD Maurice
- 30 – ANDRÉ Marie-Amélie

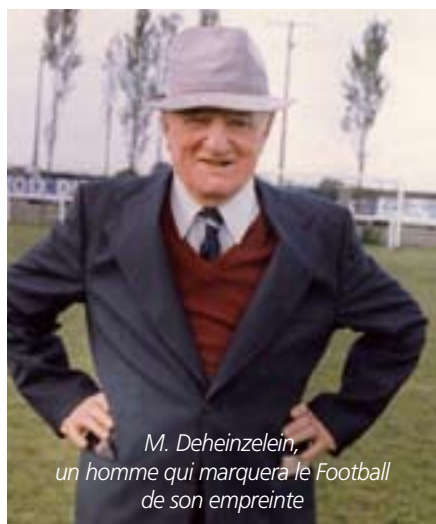




## La fabuleuse histoire du football Anorien....

### • La création

1919 : la guerre 14-18 est terminée...Un jeune médecin militaire s'installe à Anor. Il s'agit du docteur Albert Eloy de l'Olympique lillois, avant-centre de l'équipe de France. Sous son impulsion, les quelques mordus du village créent une équipe comprenant entre autres Lucien Bottiau, Jean Troisfontaine,



*M. Deheinzlein,  
un homme qui marquera le Football  
de son empreinte*

Raoul Martin, André Fillette et le Franco-argentin Paul Million, gardien de grande classe. Cette équipe dispute de nombreux matchs amicaux.

En 1924, les frères Boucher arrivent de Roubaix. En 1927 un comité, avec à la tête Robert Deheinzlein, engage une équipe en 4ème division Avesnois, sous le nom du Club Sportif Anorien. Les débuts sont difficiles, les moyens financiers insuffisants et, à la suite du grave accident survenu à Marcel Lefebvre, le comité déclare un forfait général.

Les Verts et Noirs vont renaître en 1929, patronnés par les établissements Flament, et quelques Fourmisiens de valeur : Piéton, Trotte, Leclercq, Arras, Arlette, Pirquet, auxquels se joignent des Anoriens : Denys, Hans

Selye, Bouda, Sautier et les trois frères Boucher. C'est un nouveau départ, et l'accession à la 3ème division (c'est-à-dire parmi l'élite de la région). Léon Boucher, et le gardien surnommé Cafougnette, sont sélectionnés dans l'équipe avesnoise. A cette époque, le derby Anor-Fourmies est suivi par plus de trois cents spectateurs. En 1934, le club descend en 4ème division, et les Fourmisiens retournent dans leur club.

### • L'après-guerre

La guerre 1939-45 est une période sombre et les souvenirs du club sont incertains. En 1945, le Sporting Club des Acières et Forges d'Anor (le SCAFA) est créé. Deux équipes seniors, soit un effectif de 42 joueurs, sont engagées en championnat pour la saison 1949-50, avec l'engagement en championnat pour la saison 1949-50.

En 1950-51, Monsieur Lucien Hamaide est la cheville ouvrière du club, aidé par un club de supporters, dont le président est Monsieur Raphoz. Malheureusement, celui-ci ne fait qu'une saison. Monsieur Lucien Hamaide, en accord avec Paul Victor Poitte, décide alors de s'adjoindre les services d'un entraîneur joueur. C'est l'arrivée pour un long bail de Monsieur Valéry Boudsocq (qui abandonnera son poste lors de la saison 1968-69 à la suite d'une grave intervention chirurgicale). En 1951-52, une seule équipe est engagée : l'inconstance des joueurs et la multiplication des équipes dans la région en est la cause. En 1954-55, un appel aux jeunes est lancé,



et un amalgame de minimes, cadets et juniors forme la première équipe de jeunes sous les couleurs du SCAFA. Les débuts ne sont pas brillants, mais, d'année en année, l'équipe s'étouffe et, en 1960-61, 40 jeunes et 22 seniors opèrent en championnat.

### • L'âge d'or

1962-63 est l'apothéose pour le SCAFA, qui enregistre plus de 70 arrivées constituant 5 équipes dont 3 de jeunes. L'équipe junior termine à la tête de son groupe et accède ainsi à la division d'honneur de la ligue. En 1963-64, la merveilleuse aventure de cette équipe permet même de rencontrer des clubs comme USVA, et bien d'autres ! Etant les « cendrillon » de cette division, les joueurs subissent la loi des plus forts, mais l'expérience est très profitable. En effet, l'année suivante, les deviennent seniors, et disputent brillamment les premières places face à leurs voisins de Wignehies, Maroilles, Sains du Nord, Cousolre et Etroeungt. L'ossature est alors composée de J. Bastien, A. Contesse, R. Bouquet, P. Hottiaux, A. Ferry, JP. Carpentier, B. Delvallée, JL. Aron, G. Boudsocq, D. Delvaux, D. Gilloteaux, et d'autres encore.

De 1968 à 1974, c'est Roger Hardy qui prend en charge l'entraînement, sans oublier Claude Maréchal, qui fait monter l'équipe de la 3ème à la 2ème division.

En 1977 commence l'ère des frères Pérat, Serge en tant que président et Jean-Luc (notre député actuel) en tant qu'entraîneur (les anciens dont je suis se souviennent encore de la côte de chez Hamel). Cela porte ses fruits : les seniors montent en première division, et beaucoup ont encore en mémoire les 500 spectateurs du match Anor-Le Quesnoy. En 1979, j'organise le premier tournoi international de jeunes. Les équipes allemandes, belges et luxembourgeoises offrent un très joli spectacle, et gardent sans doute un bon souvenir de la visite du parc de la Galoperie...

### • L'avenir

En 1992, sous la houlette de Jean-Pierre Carpentier et de moi-même, le SCAFA devient le FC Anor, les Acières et Forges d'Anor se dégageant financièrement et sportivement.

Depuis, le club a eu des hauts et des bas, mais, depuis 3 ans, grâce à la qualité des éducateurs (Messieurs JP. Carpentier, A. Antonio, JP. Hercot), les jeunes reviennent, et le nombre de licenciés s'accroît : 147 au total cette année. Ce qui veut dire que le football à Anor a encore de belles aventures à vivre...

Je tiens à terminer cette rétrospective en citant quelques bénévoles qui ont marqué la vie de la grande famille du football anorien, tels Messieurs, D. Hardy, JC. Poitte, Nédoncelle, E. Trichet, J. Pommerolle, J. Bouttefeux, R. Denys, G. Désorbais, A. Potelle, R. Courtin, JJ. Berger, C. Alviano, E. Fostier, R. Potelle, M. Labar, V. Baudhuin, PH. Gabriel, Y. Bertrand, JM. et Andrée Hercot... et bien d'autres, qui se sont dévoués pour le SCAFA et le FCA qui ne font qu'un. Et je tiens à m'excuser pour ceux que j'ai pu oublier. Vive le sport et vive le football !

**Monsieur Bailleul Bernard,**  
Président du F.C.A





## L'Espace Services Publics de la Mairie d'Anor

Un concept d'accueil individualisé offrant des services modernes et proche des usagers.



### L'Espace Service Publics de la Mairie d'Anor, c'est quoi ?

Réorganisé autour de l'accueil de la Mairie et de la volonté de satisfaire la majorité des demandes, **l'Espace Services Publics offre avant tout un accompagnement physique et individualisé aux différents administrés qui trouvent une réponse adaptée grâce aux nouvelles technologies et à cet accueil structuré.** La prise en charge des demandes individuelles est facilitée

par la création d'une armoire dédiée **aux demandes les plus fréquentes ou les formulaires sont accompagnés d'une note explicative et/ou d'un récapitulatif des pièces à joindre.** Une formation spécifique interne et externe est mise en œuvre permettant à l'agent d'accueil **de satisfaire aux différents besoins des administrés, sans avoir recours systématiquement aux services.** Dès l'accueil, l'administré doit **obtenir satisfaction pour la majorité des demandes.** **3 bornes viennent compléter et aider les administrés dans leurs démarches**

**respectives** au-delà de la borne de la CAF installée depuis plusieurs années.



### Une borne d'accès aux services publics et à internet...

Par un accueil convivial et individualisé, et afin de rendre plus simples et plus pratiques les démarches quotidiennes des administrés, un agent vous accompagne sur notre borne qui permet d'accéder à l'ensemble des **services en ligne qu'ils soient locaux ou nationaux.**

**Elle permet un accès à internet aux administrés qui ne bénéficient pas d'un accès chez eux** ou qui sont dépourvus de messagerie électronique.

**Les rubriques sont nombreux**

et sont totalement **paramétrables par les services municipaux.** Les services présents sur cette borne publique sont **également accessibles 24h/24h et 7j/7j grâce un accès depuis le site internet de la commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) rubrique [accès borne publique & démarches en ligne.](#)**

Sa dalle tactile et son grand écran en mode portrait lui permettent de bénéficier d'une parfaite ergonomie

### Un point Visio Public, une première dans le Nord - Pas de Calais, fruit de l'innovation de France Télécom

Depuis quelques semaines, le Pôle Emploi, dans le cadre d'un partenariat développé avec la Ville d'Anor, permet aux demandeurs d'emplois



Anoriens d'effectuer leur rendez-vous avec un conseiller de Pôle Emploi sans se déplacer sur Fourmies. En effet, la Commune a souhaité acquérir une borne visio public permettant un échange audio-visuel en direct avec un agent d'un organisme ou d'une administration extérieure.

Le Point visio-public Orange est **une solution de visiophonie enrichie destinée à rapprocher, par exemple, les services publics des administrés.** C'est un outil de mise en relation, grâce à une borne de type « **guichet virtuel** », entre l'utilisateur et les interlocuteurs (Pôle Emploi, CAF, MSA...) qui disposent d'une « borne expert » installée dans des lieux publics, et ce grâce au réseau Haut Débit. Le Point visio-public permet **d'effectuer des démarches administratives à distance en**

**totale interactivité.**

Ce service se matérialise par une borne de **mise en relation audio-visuelle** (un grand écran plasma et un pupitre) dotée de fonctionnalités de communication et de travail **permettant l'échange de documents.** Ainsi chaque Point visio-public comprend le matériel nécessaire pour toutes les fonctionnalités du service : imprimante, scanner, caméras... L'utilisateur peut donc effectuer ses démarches administratives à distance, consulter des informations directement à l'écran, recevoir des documents, les signer le cas échéant, et **dialoguer avec un agent appartenant à l'administration concernée.** Via cet échange direct, en temps réel, **fondé sur la relation humaine, les démarches administratives sont ainsi simplifiées.**



## Une amélioration des services rendus

**Quantitativement**, tout d'abord grâce à la création de **services nouveaux**. C'est notamment le cas des démarches en ligne d'autres administrations : demande d'actes d'état civil vers d'autres communes, demande d'extrait de casier judiciaire, délivrance de certificat de non gage, changement d'adresse, etc...

**Qualitativement**, ensuite grâce à **l'amélioration de certaines démarches**. Lorsqu'un administré sollicitera la remise

d'un formulaire de cession de véhicule il lui sera remis comme auparavant mais avec l'information de son existence sur le site internet. Par ailleurs et c'est l'un des plus, l'administré bénéficiera également d'une information sur la délivrance du certificat de non gage qui lui sera vraisemblablement nécessaire pour vendre son véhicule. Cette dernière démarche sera accomplie immédiatement dès lors que ce dernier sera en possession de la carte grise du

véhicule. **Plus besoin de se déplacer** alors en Sous-préfecture d'Avesnes-sur-Helpe pour l'obtenir, l'administré reçoit de l'agent d'accueil le certificat qui vient d'être imprimé.



## Exemples de démarches / Accès aux formulaires

### • Actes d'État-Civil

Vous pourrez solliciter, sans écrire et sans vous déplacer, les actes d'état-civil (naissance, mariage, décès) enregistrés dans des communes extérieures si elles sont adhérentes au service en ligne. <http://www.acte-etat-civil.fr/DemandeActe/AccueilPost.do>

### • Casier Judiciaire

Il vous est possible de demander, en ligne et en toute sécurité, votre extrait de casier judiciaire (bulletin n°3) et de le recevoir directement à votre domicile par courrier sous 3 jours. <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20c>

### • Bacs d'ordures ménagères - Déchetterie

Plus besoin de vous déplacer, vous pouvez tout simplement effectuer votre demande de réparation de bacs poubelles ou obtenir votre carte d'accès à la déchetterie de Fourmies, en

effectuant la démarche en ligne grâce à la borne sur le site de la Communauté de Communes Action Fourmies et Environs.

[http://www.cc-actionpaysdefourmies.fr/site/haut/menu\\_principal/vie\\_quotidienne/environnement/services\\_en\\_ligne](http://www.cc-actionpaysdefourmies.fr/site/haut/menu_principal/vie_quotidienne/environnement/services_en_ligne)

### • Cadastre

Il vous est possible de consulter le cadastre de la Ville d'Anor sur la borne d'accès aux services publics, et de retrouver les informations utiles telles que le PLU, les réseaux, les photoaériennes.

[http://intraqeo.geosphere.fr/publigis/carte.php?map=Carte7\\_I&c=client17](http://intraqeo.geosphere.fr/publigis/carte.php?map=Carte7_I&c=client17)

### • ASSEDIC

Dorénavant, vous pouvez procéder à l'actualisation de votre situation gratuitement par l'intermédiaire de la borne. (avec identifiant et code personnel demandés au préalable). <https://actualisation.assedic.fr>

**Vous avez besoin d'un formulaire** et vous ne savez pas où le trouver ?

**2 solutions s'offrent à vous :**

**1** - Vous avez internet chez vous, plus besoin de vous déplacer à la borne de la Mairie, par un simple clic à partir du site de la commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) rubrique accès borne publique / démarches en ligne.

**2** - Vous n'avez pas internet, rien de grave, rendez-vous à l'accueil de la Mairie, un agent vous accompagnera sur la borne pour vous aider à télécharger et à imprimer le formulaire dont vous avez besoin.

Quelques exemples de formulaires disponibles sur la borne : certificat d'immatriculation d'un véhicule, cession de véhicule, l'ensemble des formulaires de la CAF, des impôts, de réservation des salles communales...

En bref, si vous ne trouvez pas le bon formulaire, la Mairie peut vous y aider !

## Pour faciliter votre vie au quotidien... Le paiement en ligne et la mise en œuvre du prélèvement automatique

Paiements par carte bancaire ou par prélèvement sont aujourd'hui possibles, pour les prestations du Service Enfance.

### En 2 clics, c'est fait !

Vous pouvez désormais payer les repas du

restaurant scolaire de vos enfants, la garderie ou bien encore le centre de loisirs du mercredi par **carte bancaire** sur le site de la Commune [www.anor.fr](http://www.anor.fr) rubrique « je paie en ligne Service Enfance ».

Sans vous déplacer, 24h/24h et 7j/7j, ce nouveau service vous permet de régler facilement les prestations du service enfance. Munissez-vous de votre facture et essayez, c'est simple et rapide.

### PAIEMENT SUR CE SITE ENTIÈREMENT SÉCURISÉ

**2 signatures, 1 RIB et plus rien à faire**

Pour les adeptes de la tranquillité totale, vous pouvez également opter pour le

**prélèvement automatique**. Vous n'avez donc plus aucune démarche à réaliser pour régler chaque mois les prestations du **Service Enfance** (Restaurant scolaire, garderie ou centre de loisirs du mercredi).

Si vous êtes intéressés, contactez le service financier en Mairie au 03 27 59 51 11 ou par mail : [contact-mairie@anor.fr](mailto:contact-mairie@anor.fr). Nous vous remettrons un contrat de prélèvement automatique et une demande d'autorisation de prélèvement. Une fois ces documents remplis, vous n'avez plus aucune démarche à réaliser. Vous recevrez comme d'habitude votre facture et 15 jours plus tard vous serez prélevé de cette somme.





## INFOS POPULATION

### Aide au raccordement à l'assainissement collectif

Communiqué de NORÉADE (La régie du Siden-Sian) et de l'agence de l'eau.

Une nouvelle politique d'aide au raccordement à l'assainissement collectif a été mise en place par l'Agence de l'eau Artois-Picardie depuis le 1er janvier 2009. Ces aides concernent les propriétaires de logements de plus de 5 ans. Leur montant a été forfaitisé aux valeurs suivantes, dans la limite du coût des travaux en terrain privé, et en fonction de la complexité du raccordement :

- Raccordement gravitaire (simple écoulement): 1.000 €
- Raccordement avec pompage des eaux usées: 1.000 €

De plus, les montants précédents pourront être majorés de 800 € en cas de réinfiltration ou de stockage et réutilisation des eaux pluviales en terrain privé.

Cette démarche de raccordement présente un triple avantage :

- Amélioration de la protection de l'environnement et de la ressource en eau,
- Mise en valeur du logement et amélioration du confort de vie (plus d'installation d'assainissement non collectif à

entretenir),

- Mise en conformité vis-à-vis de la réglementation.

Plaquette d'information disponible et téléchargeable en format pdf, sur le site internet : [www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr), rubrique « le raccordement des eaux usées aux réseaux publics d'assainissement ».

L'équipe technique de votre Centre Noréade d'Avesnelles se tient à votre disposition pour toute information :

51 Route d'Etroeungt (RN2) - B.P. 6 59363 AVESNES-SUR-HELPE Cédex - Tél. : 03 27 56 11 11



### [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)



Dans le souhait d'améliorer l'offre de service petite Enfance et pour faciliter les recherches des familles en matière d'accueil de jeune enfant, le site internet appelé « mon-enfant.fr » mis en ligne par la Cnaf vise à optimiser la conciliation de la vie familiale et la vie professionnelle.

Ce site permet aux familles de disposer d'une information actualisée des différents modes d'accueil (collectifs et individuels) quel que soit leur lieu de résidence ou de travail.

Renseignement auprès de la CAF de Maubeuge :

Place de Wattignies - B.P. 70700  
59607 MAUBEUGE Cedex

Tél. : 08 20 25 59 60 ou site internet : [www.caf.fr](http://www.caf.fr)

### Connaissez-vous ADAR Amitiés ?



Les bénévoles interviennent sur le Pays Sambre-Avesnois auprès des personnes âgées et/ou handicapées, dans le cadre de visites amicales. Les heures et rythmes de visite sont définis librement en accord avec la personne.

Le service « ADAR Amitiés » contribue à réduire le repli sur soi et l'isolement social.

Il permet également la valorisation des « jeunes retraités » en favorisant leur mobilisation sur des actions d'utilité collective.

Vous souhaitez bénéficier de ces visites ou offrir de votre temps ?

N'hésitez pas à contacter Madame POTIE  
au **03 61 59 00 66** ou au **0 800 218 784**

54, rue Berthelot - B.P. 10058  
**59613 FOURMIES cedex**

Imm. ph. Le Bel, Bd des Rois de France  
**B.P. 90033 - 59601 MAUBEUGE cedex**

[adar.sambre-avesnois@wanadoo.fr](mailto:adar.sambre-avesnois@wanadoo.fr)  
[www.ADAR-AVESNOIS.fr](http://www.ADAR-AVESNOIS.fr)

**N° Vert 0 800 218 784**

### La Caisse d'Assurance Maladie de Maubeuge vous informe :



#### Vos services en ligne sur [ameli.fr](http://ameli.fr)

Pour vous faciliter la vie, le site Internet de l'Assurance Maladie [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) propose de nombreux services accessibles en ligne 24 h/24 et 7 j/7. Cliquez sur l'espace *Assurés* de la page d'accueil, puis sur *Vos services en ligne*. Et pour accéder aux services de votre caisse, il vous suffit de composer le numéro de votre code postal.

Au préalable, procurez-vous le code confidentiel qui vous a été transmis par courrier (si vous ne l'avez pas reçu, demandez-le en ligne).

**Tout sur l'Assurance Maladie en continu sur [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)**



# EQUIPEMENTS - AMENAGEMENTS

## Le Tennis à nouveau ouvert



Depuis la dissolution définitive de l'Association Tennis Club d'Anor en juin 2008 et pour permettre la poursuite de la pratique du Tennis, la Commune a décidé de reprendre en gestion ces équipements dont elle est propriétaire.

A ce titre, et aux termes d'une convention entre le Club de Tennis, le Syndicat d'Initiative et la Commune, la Commune avait bénéficié d'une partie du solde de leur compte pour l'entretien des courts, le reste ayant bénéficié au S.I. sous forme de dons. La Municipalité remercie le Club de Tennis pour ses nombreuses années d'activité.

Les courts de tennis sont donc de nouveau accessibles. La réouverture est l'occasion de redécouvrir un équipement composé de deux courts, situés rue de Trélon.

Pour accéder aux courts de tennis, ouverts tous les jours de 08h00 à 22h00, il faut d'abord retirer une fiche d'inscription auprès de la Mairie et fournir les pièces nécessaires (photo d'identité, règlement de la cotisation, attestation RC assurance, autorisation parentale pour les mineurs), vous seront ensuite délivrés un badge et une autorisation.

Les terrains pourront être réservés un maximum de 5 jours à l'avance. Toute réservation non honorée 10 minutes après le début de celle-ci est annulée.

Parmi les règles simples à retenir, on rappellera que les courts sont strictement réservés à la pratique du tennis et que la durée d'une partie est fixée à une heure et d'heure en heure. Le règlement complet est disponible en Mairie.



### Les tarifs 2009

**Abonnement du 01/04 au 31/10 :** 30,00 € (-18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI) et 40,00 € (18 ans et plus)

**Abonnement été du 01/06 au 31/08 :** 20,00 € (- de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RMI) et 30,00 € (18 ans et plus)

**Caution pour le photo badge :** 15,00 €

**Caution pour le badge électronique :** 50,00 €

Renseignements et inscription auprès de la Mairie au **03 27 59 51 11**.

### Opération

### "Plantons le décor"



Coordonnée par les Espaces Naturels Régionaux et relayée sur le territoire du Parc Naturel Régional de l'Avesnois, l'opération « **Plantons le décor** » permet aux particuliers, communes et collectivités de se procurer des arbres et arbustes de notre région, mais aussi des arbres fruitiers, des plantes grimpantes ou nichoirs.

Au classement des « **meilleures communes** », la Ville d'Anor s'est vue remettre pour la 3<sup>ème</sup> fois, le trophée « Plantons le décor », pour **2.106 arbres** plantés.



Le Trophée, sculpté par François Dufour, a été remis à Madame Joëlle BOUTTEFEUX, Maire d'Anor, par Monsieur Paul RAOULT, Président du Parc Naturel Régional de l'Avesnois.

## Jardins d'insertion

C'est parti ! Notre jardin d'insertion a démarré !

Qu'il pleuve ! Qu'il vente ! Notre petite équipe plante sous l'œil avisé de M. Fortuné, détaché

de la Mairie deux demi-journées par semaine. La réhabilitation du terrain ne fût pas simple

car un apport important de terre et de terreau fût nécessaire. Mais le résultat est là !

Choux, salades, carottes, tomates, potirons, fraisiers, framboisiers sont en place. Un grand

merci aux riverains qui spontanément ont apporté leurs plants en trop.

D'ici peu, une cabane de jardin va voir le jour ainsi que d'autres aménagements.

C'est aussi, pour les riverains une valorisation certaine de leur cadre de vie.





## • Travaux Rue du Tissage



## • Entretien et taille des arbres au Cimetière



## • Rénovation du mur situé derrière la Salle des Fêtes Remplacement des rondins par un mur de soutènement



## • Assainissement - Rue du Revin



## • Salle des Sports - Rénovation en peinture



## • Fleurissement effectué par les jeunes de l'IMPRO de Fourmies





- Fleurissements



- Aménagement du terrain Rue du Marais pour la création des jardins ouvriers



- Changement de la porte d'entrée de la Mairie  
accessibilité aux personnes en situations de handicap



- Extension du bâtiment des Services Techniques



- Isolation du plafond du 1000 Clubs  
pour des économies d'énergie



- Aménagement et isolation du grenier - Archives



# ANIMATIONS JEUNESSE

## Les CM2 en vacances de neige !

Les enfants d'Anor scolarisés en CM2 sont partis en vacances de neige du 22 au 29 février 2009. Ils ont séjourné à Saint-Jean de Sixt (en Haute-Savoie). Le départ a eu lieu le dimanche 22 février 2009 à 8h30 sur la place de la Mairie où les accompagnateurs du groupe (Alexandre et Clément) ont fait connaissance avec les enfants. Cette année, le voyage s'est fait en bus jusque Lille. Puis, le trajet s'est poursuivi en train (TGV et TER) jusqu'à Annecy. A peine descendus du train, les enfants sont allés chercher leurs skis avant de rejoindre par bus le château de Saint-Jean de Sixt où ils ont été hébergés toute la semaine. Au cours de ces vacances, les jeunes anoriens ont pu s'initier au ski de descente, au patinage, au ski de fond et à la luge. Les soirées ont été aussi bien remplies avec les activités proposées par l'équipe d'animateurs : loto, casino, jeux de société, boum, grand Cluedo et cinéma. Pendant tout le séjour, les enfants ont donné des nouvelles à leurs familles par téléphone ou internet. Le dimanche, les vacanciers ont pris le chemin du retour la tête remplie des magnifiques paysages de montagne et des nombreux souvenirs laissés par ce séjour.



## " LEGENDES ET CONTES "

### Quand l'histoire passée se vit au présent...

Les Villes d'Anor, Trélon et Wignehies travaillent ensemble depuis 2007 sur le projet « Légendes et Contes » mis en place dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (C.U.C.S) et en collaboration avec le GIP-DSU du Pays de Sambre Avesnois.

Ce projet a pour objectif de rassembler tous les habitants des trois

communes autour d'un **évènement artistique** qui se déroulera en Juin/Juillet 2010. Pour ce faire, les communes ont fait appel à l'Association Créations Omnivores qui a déjà réalisé en 2004 « La Kermesse Avesnoise » puis en 2008 « Les Ecumeurs du Bocage » à Sémeries.

Depuis le mois de Mars 2009, plusieurs ateliers ont été mis en place sur les trois villes pour vous permettre de prendre part au spectacle : théâtre, décor, costumes.

« **Légendes et Contes** » démarre dès aujourd'hui et ne se fera pas sans vous. Venez vous amuser, tisser des liens, imaginer, créer, rire, dire, lire, coudre, bricoler, jouer en famille ou entre amis! Les ateliers sont ouverts à tous, tout au long de l'année, il n'est jamais trop tard pour prendre part au spectacle: il y a de la place pour tout le monde.

### LE COIN DES ATELIERS

Dans chacune des 3 communes, des ateliers sont mis en place suivant différents thèmes (costumes, décors, écriture, figuration, théâtre, chansons,...). Créations Omnivores vous propose de rejoindre un ou plusieurs ateliers se déroulant dans votre ville ou dans vos villes voisines. Les ateliers fonctionnent depuis Mars 2009 et seront ouverts jusqu'en Juin 2010 : vous pouvez prendre part à l'aventure dès que vous le souhaitez.

### LES ATELIERS LIBRES

Ce sont des ateliers ouverts à toutes les personnes qui veulent participer au spectacle à titre individuel ou collectif. Vous pourrez essentiellement faire du théâtre entre amis ou en famille ou vous inscrire dans un atelier qui vous correspond plus. Membre associatif ou amateur, rejoignez-nous !

### HORAIRES DES ATELIERS LIBRES

Lundi : de 18h00 à 20h00 à Trélon. 2 rue Victor Hugo

Mardi : de 18h00 à 20h00 à Anor. Salle Lobet. Espace F. Mitterrand.

Jeudi : de 18h00 à 20h00 à Wignehies. Maison des Générations.

### ECRITURE

Le spectacle retracera la vie quotidienne au 19ème siècle (1850-1890), l'industrie (forge, verrerie, filature), la

fête, l'école, le brigandage, l'estaminet, etc...

Un atelier d'écriture est ouvert à Anor le lundi de 19h00 à 20h30 avec l'Association du Parler Picard.

Depuis le lundi 15 juin 2009, à la Salle de la Malterie, 16 Rue du Général de Gaulle à Anor, vous avez l'occasion de laisser libre cours à vos idées et découvrir ou redécouvrir le Picard!

## Loisirs Jeunes dans le Nord



Diverses activités sont proposées pour les jeunes de 12 à 17 ans (stage quad, piscine, kayak, sorties...) en partenariat avec le Centre Socio-Culturel de Fourmies.

Rendez-vous **tous les jours de juillet et août à partir de 14h00 au 1000 Clubs.**

Renseignement à l'accueil de la Mairie ou auprès du Centre Socio-Culturel de Fourmies au 03 27 60 81 86.

## Projet mini-camps/ Equitation/Pleine nature et pêche/Futuroscope

Tu habites **Anor**, Wignehies, Féron, et tu aimes le cheval, les copains, la nature, le camping ?...

Des **mini-camps** se dérouleront à **partir du 27 juillet 2009**. Inscription au Centre Socio-Culturel du mardi au samedi de 15h00 à 19h00.

Viens préparer le projet avec les jeunes intéressés: Tu pourras choisir les activités, les visites, les soirées... et le reste.

Renseignements au **03.27.60.81.86** ou par mail à [csc-jeunes@orange.fr](mailto:csc-jeunes@orange.fr)





# Les sorties, animations et informations du C.C.A.S

## 1 - Les sorties et animations organisées par le C.C.A.S

### • Ateliers Bien Vieillir

#### - Atelier de la mémoire

Les ateliers de la mémoire se poursuivent. 12 participants s'entraînent à maintenir leur vivacité d'esprit. Ces ateliers sont accessibles dès 60 ans.

#### - Gymnastique adaptée

Pour d'autres, c'est l'entretien physique qui est important. Maintenir son corps en forme, non pas pour faire partie des sportifs de l'année, mais surtout pour prévenir les chutes et garder au mieux son capital musculaire.

### • Repas des aînés

Nous avons accueilli 200 personnes pour le repas des aînés. Après-midi au lendemain du printemps, dans des couleurs chatoyantes, nos aînés ont, semble t'il, passé un agréable moment. Quant au repas préparé par



l'équipe de la restauration scolaire, il était comme à l'habitude d'une grande qualité. Nous avons mis à l'honneur le couple de doyens de la salle, formé pour un jour de printemps par Monsieur Fernand COLETTE, 87 ans et Madame Colette CARRON, 89 ans.

### • Service de Transport aux personnes âgées

Le samedi 4 avril 2009, le projet an-

noncé dans la campagne électorale, pour favoriser le transport des aînés a été lancé. Pour 1,50 €, les personnes inscrites ont pu être emmenées au marché de Fourmies. En plus d'une aide aux déplacements, ces transports permettent de sortir ensemble dans un moment de convivialité. Il est toujours possible de s'inscrire en Mairie pour bénéficier de ce service.



## 2 - Informations

### • Voyage d'été à la Mer

Le voyage à la mer aura lieu le jeudi 6 août 2009. La destination prévue est WISSANT. Wissant est situé entre le Cap Gris Nez et le Cap Blanc Nez. La journée sera consacrée à la plage, la ballade, au gré des envies de chacun. Il ne faudra pas oublier de prévoir votre pique-nique. Une collation vous

sera offerte au retour du bus pour ménager vos appétits en l'attente de l'arrivée à Anor.

Les horaires de départ et de retour vous seront communiqués ultérieurement. Vous pouvez dès à présent vous inscrire en Mairie selon les tarifs ci-dessous:

Personnes en difficulté et bénéficiant d'aide du CCAS, des Restaurants du Cœur ou de l'Épicerie Solidaire	7,50 €
Personnes domiciliées à Anor (75%)	11,25 €
Enfants d'Anor (mineurs) accompagnés d'un adulte (prix ALSH sans repas)	5,10 €
Personnes non domiciliées à Anor (100%)	15,00 €



## 3 - Les brèves ...

### • La Télé Alarme : la sécurité à domicile

Une simple pression sur un bouton et l'alerte est donnée... L'esprit tranquille, jour et nuit, 7 jours sur 7.

Soucieux de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées, le Conseil Général du Nord a créé, dès 1986, l'Association pour la TéléAlarme du Nord.

La TéléAlarme du Nord protège et rassure les personnes âgées et handica-

pées ainsi que leur famille. Une chute, un malaise... une urgence ; une simple pression sur le pendentif vous met en liaison téléphonique avec le service, de nuit comme de jour, et ceci toute l'année.

Pour bénéficier de ce service et obtenir des renseignements, rapprochez-vous des services de la Mairie au **03 27 59 51 11**.



★ **Spectacle**  
"Chansons françaises"



"Enchantiez, Messieurs, Dames...!" ou les refrains du jour ! par la Compagnie Ouïe-Fine

★ **Pâques**  
2009



★ **Carnaval**  
des enfants



*Les Boucles Cyclistes  
du Canton de Trélon*



★ **Repas**  
des Aînés





## ★ Fête du 1<sup>er</sup> MAI...



organisée sur le site des Chaudronneries d'Anor à la Verrerie Blanche dans le cadre des "Beffrois du Travail", la fête du 1<sup>er</sup> mai a connu un vif succès...

Après le défilé, Madame le Maire a remis à 13 anoriens, le diplôme de la Médaille du travail pour les années de service effectuées au sein de leur entreprise.



Les médaillés du travail

## ★ Festival VOIX DE MAI



Vocalis - Eglise d'Anor

Lecture publique  
de  
Lucien SUEL,  
Poète, écrivain



Enchantanord - Eglise de Rocquigny

## ★ Fête de la randonnée



La troisième édition de la fête de la randonnée, organisée par le Syndicat d'Initiative d'Anor avec le soutien de nombreuses associations anoriennes, s'est tenue le 19 avril sur le site de Milourd.

Pour la première fois organisée en plein air, la fête de la randonnée a confirmé les succès des années précédentes : trois cent randonneurs pédestres, cyclotouristes et vététistes ont fait le déplacement. Outre les randonnées traditionnelles, les promeneurs pouvaient choisir de marcher en compagnie des ânes de l'association féronnaise "Ânes et Mômes", ou de participer à une randonnée surprise ponctuée de saynète et de musique ou encore de prendre le temps de redécouvrir le patrimoine naturel et bâti d'Anor.

L'accent avait été mis également cette année sur l'aspect festif avec des animations proposées toute la journée sur le site : course au trésor pour les enfants, construction d'un tipi, démonstration des sapeurs pompiers, présentations de bateaux modèle réduit sur l'étang, olympiade des jeux traditionnels. Le soleil, invité de dernière minute, a permis à chacun des participants de passer une journée agréable qui s'est terminée par la traditionnelle tombola.

Rendez-vous est d'ores et déjà pris pour l'édition 2010 qui se tiendra le dimanche 18 avril 2010.



## ★ Festivités à venir...

### Dimanche 5 juillet 2009

#### • Grande Cavalcade

15h00 - Défilé dans les rues de la Ville



### Mardi 14 juillet 2009

#### • Fête Nationale

Journée : Brocante organisée par l'Association des « Amis du Point du jour » - Salle du Point du Jour  
11h15 - Défilé  
22h30 - Retraite aux flambeaux  
23h30 - Feu d'artifice au Parc Despret offert par la Municipalité



### Vendredi 24 juillet 2009

#### • Festival Joly Jazz

avec Laurent Doumont Soul Band  
(Soul Jazz)  
A partir de 21h00 à la Pataugeoire  
(derrière le Gîte de Séjour Municipal)



### Du samedi 08 au dimanche 16 août 2009

#### • Ducasse de l'été

Organisée par la Municipalité - Place du 11 novembre  
Samedi 15 août 2009 : Brocante, karaoké, concours de pétanque, animations et spectacles divers  
Dimanche 16 août 2009 : 22h30 - Grand feu d'artifice au Parc Despret

### Samedi 05 et dimanche 06 septembre 2009

#### • Grosse kermesse

Jeux gonflables pour enfants, joute et spectacles sur le Site de Milour



Bulletin Municipal de la Ville d'Anor - Directeur de la publication : Joëlle BOUTTEFEUX  
Rédaction et conception : Marc FRUMIN, Commission Communale Presse et services administratifs - Maquette et charte graphique : Normédia - Crédits photos : Samuel Dhote, le Syndicat d'Initiative, les services communaux : Bernard Bailleul, Marc Frumin, Chantal Jauquet, Yves Vincent, Vincent Gillot, Samuel Pecquerie, Patricia Hallant, Frédéric Vancanneyt - Impression : Dedeystère - Diffusion gratuite, 1600 ex.